

LAMONTGIE

BULLETIN MUNICIPAL



Parc du Clos



MARS
2025

SOMMAIRE

Édito du maire.....	3
---------------------	---

BILAN 2024

Travaux 2024.....	4-5
Évènements 2024.....	6-8
État civil.....	9
Budget 2024.....	10

PROJETS 2025

Projets 2025.....	11-12
Évènements 2025.....	13

ACTUALITÉS

Agglo Pays d'Issoire.....	14
---------------------------	----

ENVIRONNEMENT

Syndicat Mixte de l'Eau.....	15
SICTOM.....	16-17
Règlementation des boisements.....	18
Assainissement - Frelons Asiatiques - Plantes invasives - Dératisation.....	19

VIE DES ÉCOLES

SIVOM de la Vallée des Parcelles.....	20-21
École primaire de Lamontgie.....	22
École maternelle Les Pradeaux.....	23
Collège Jules Ferry de Brassac-les-Mines.....	24

VIES DES ASSOCIATIONS

Sapeurs Pompiers de Lamontgie.....	25
Comité des fêtes de Lamontgie.....	26
D'âges en âges.....	27
Les Enfants Rois de la Vallée.....	28-29
Les Amis de l'Église de Mailhat.....	30
Société de chasse des Deux Clochers.....	31
Rencontres et Traditions à Mailhat.....	31

INFOS PRATIQUES

Horaires Mairie et Agence Postale Communale.....	32
Locations des salles communales.....	33
Urbanisme.....	34-35
Numéros utiles.....	35
Répertoire entreprises et artisans.....	36

Voici venir mars et ses belles journées printanières et réconfortantes.

Il faut chercher des raisons de rester optimistes, tant la situation internationale est angoissante. Les guerres, les conflits, les désordres climatiques, sont chaque jour présents sur notre planète. Nous sommes tous concernés, et appréhender l'avenir avec sérénité devient compliqué.

Malgré tout cela, dans notre village, nous essayons de continuer à embellir notre environnement, et à favoriser le bien vivre ensemble. Trois projets doivent voir le jour cette année, en dépit des baisses de dotations. Nous sommes très attentifs à l'élaboration d'un budget qui ne doit pas fragiliser la commune.

Ainsi, le Parc du Clos, dont l'aménagement est déjà bien entamé, ouvrira ses portes au printemps. Nous serons heureux de vous accueillir, le 17 mai, lors de l'inauguration, pour une soirée qui se terminera par un spectacle proposé dans le cadre de la saison culturelle de l'Agglo Pays d'Issoire : « Le nez au Vent » par la compagnie La Bouillonnante.

Le Parc du Clos sera un lieu de rencontres, que l'on veut convivial et ouvert à toutes les générations, aux enseignants, où pourront également se dérouler spectacles, conférences, réunions associatives...

Les travaux de la deuxième tranche de l'aménagement en traverse de la rue de la Combe doivent démarrer après l'été, lorsque les appels d'offres auront été signés. A ce stade, la convention tripartite entre le Département, l'Agglo Pays d'Issoire et la commune, a été conclue. Outre l'embellissement, il sera procédé à l'enfouissement des réseaux, ainsi qu'à la résolution de quelques désordres dus aux eaux pluviales.

Enfin, la restauration des vantaux de la porte Sud de l'Église Notre-Dame de Mailhat devrait également aboutir. Nous pouvons rappeler l'importance de cet édifice roman classé sur le territoire de l'Agglo Pays d'Issoire, et les nombreux visiteurs qui s'y rendent chaque année. Ce projet dépend du soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), il nous est ainsi difficile de donner un délai.

Cette année encore, je remercie l'ensemble des présidents et membres des associations, qui font vivre la commune. Les activités variées permettent d'établir un lien entre les habitants.

Vous souhaitant de mener à bien tous vos projets,

Bien à vous,

Le Maire, Nadine HERBST

TRAVAUX 2024

Rénovation des bâtiments et appartements communaux

L'an passé, plusieurs travaux ont été effectués dans les bâtiments et appartements communaux :

- réfection de la cage d'escalier menant aux appartements communaux au-dessus de la mairie ;
- isolation des combles des appartements communaux sis 17 rue du Puits des Chèvres ;
- remplacement des fenêtres du local professionnel (loué à l'orthophoniste) sis 2 place du Foirail ;
- installation d'une cuisine intégrée et réfection de peintures dans l'appartement à l'étage de l'ancienne poste, au 2 rue de l'Église ;



- suite à un dégât des eaux, la salle du Conseil en mairie a été rafraîchie, avec la reprise du plafond, de l'éclairage et du sol ;
- réparation des abat-sons de l'Église de Lamontgie ;
- entretiens courants.

De plus, suite à des dégradations, le grillage de la cour de l'école « Les Platanes », côté Nord, a dû être repris intégralement.



Installations de défibrillateurs

La commune a fait l'acquisition de deux défibrillateurs, qui seront installés très prochainement, l'un devant la porte de la mairie, l'autre devant la salle culturelle de Mailhat.

Circulation rue de la Combe

Des marquages au sol ont été apposés rue de la Combe. Des silhouettes matérialisent les cheminements piétons, et la vitesse limitée à 30 km/h est rappelée par une signalisation peinte sur la chaussée. Sur le parking de l'école, les flèches de circulation ont été reprises.

Par ailleurs, les passages piétons et marquages de stop ont été repeints.



Aménagement des abords de la salle polyvalente

Avec l'aide gracieuse d'un habitant, une plateforme stabilisée a été réalisée devant la salle des Fêtes, afin d'améliorer le stationnement des véhicules à ses abords.



Évènements 2024

Festival Voix & Patrimoines

Les 12 et 13 juillet 2024, le festival Voix & Patrimoines, organisé par le Département, en partenariat avec l'Agglo Pays d'Issoire, le Pays d'Art et d'Histoire (PAH) et la commune, avec la participation de l'association des Amis de l'Église de Mailhat, a fait escale à Lamontgie.



Le vendredi 12 juillet, Arlette Maquet, historienne spécialiste de l'histoire de Cluny en Auvergne, a donné une conférence en l'Église Notre-Dame de Mailhat. Une déambulation musicalisée était ensuite programmée, mais a été remplacée en raison du mauvais temps par un concert de la Compagnie « LeSonArt » dirigée par David Chevallier, en l'Église de

Lamontgie. Une dégustation de produits locaux a clôturé la soirée sous le préau de l'école.



Le samedi 13 juillet, la journée a débuté dès le matin par une conférence musicalisée, où David Chevallier a expliqué sa démarche d'arrangement du répertoire de Björk. En fin d'après-midi, un guide conférencier du PAH a fait découvrir l'Église de Mailhat aux visiteurs.

Enfin, un concert de musique baroque sur le répertoire de Björk, intitulé « Emotional Landscapes », par la Compagnie « LeSonArt », a clôturé ces deux journées de festival. Ces manifestations s'inscrivaient dans le cadre de l'anniversaire des 30 ans de la Fédération des Sites Clunisiens.



Concert théorbe

Un jeune théorbiste, Gabriel Rignol, a été accueilli en résidence à Lamontgie pendant trois jours, en septembre 2024. il est intervenu à l'école de Lamontgie dans les trois classes de primaire, puis a donné un concert de sortie de résidence le 13 septembre, en l'Église de Lamontgie.



Journées Européennes du Patrimoine

Le 21 septembre 2024, à Mailhat, une visite de l'Église a été conduite par une guide conférencière du Pays d'Art et d'Histoire de l'Agglo Pays d'Issoire. Par la suite, Mathilde Hamard a animé un atelier créatif où les participants ont créés des compositions en argile, en s'inspirant des créatures réelles ou imaginaires de l'Église de Mailhat.

Concert « Musicales du Val d'Allier »

Le 10 février 2024, les « Musicales du Val d'Allier », dirigées par Franck BOSCUS, ont proposé un concert à la salle polyvalente de Lamontgie.





8 mai 2024

Cérémonies



Défile du 14 juillet 2024



Cérémonie du 14 juillet 2024



Sainte-Barbe 2024



11 novembre 2024, en présence de Madame la Députée, Delphine Lingemann



Défilé de la Sainte-Barbe



Repas des aînés

Le traditionnel repas des aînés a eu lieu le samedi 7 décembre 2024, au restaurant pédagogique du lycée professionnel François RABELAIS de Brassac-les-Mines. Le repas a été prolongé par un pot de l'amitié, à la mairie de Lamontgie.

Les personnes qui ne pouvaient pas se rendre au repas ont bénéficié d'un colis gourmand. 36 colis ont ainsi été distribués.

Pour rappel, colis ou repas s'adressent aux habitants de 70 ans et plus. La mairie adresse une invitation aux personnes inscrites sur les listes communales ; si vous n'avez rien reçu, merci de le signaler en mairie.



État civil 2024

NAISSANCES :

Louis Paul Marie MANIEZ né le 16 novembre 2024 à Lamontgie

Trois naissances hors commune, dont les familles résident à Lamontgie, ont également eu lieu en 2024.

MARIAGES :

Jessica Nadège BONNEFOY et Woosny Philippe JOSEPH
le 18 mai 2024

ainsi que trois autres mariages pour lesquels les époux n'ont pas souhaité de publication.

DÉCÈS :

Reynald Marcel GRIMONPONT décédé le 6 janvier 2024

Jacques Louis DUTOIR décédé le 10 avril 2024

Pascal DEBERLE décédé le 14 juin 2024

Mauricette BERARD

veuve TRIOULLIER décédée le 14 novembre 2024

Gilbert Paul COQUET décédé le 16 décembre 2024

Evelyne MARODON

veuve JARLIER décédée le 19 décembre 2024

Les naissances sur le territoire de la commune sont rares. En effet, la dernière datait de 2014, avant l'arrivée de Louis cette année !

BILAN 2024

Budget 2024

Compte administratif 2023 :

Le compte administratif fait apparaître les dépenses et recettes réelles de l'année.

Fonctionnement :

Dépenses	Recettes
561 805,28 €	631 956, 29 €
Excédent : 70 151,01 €	

Investissement :

Dépenses	Recettes
232 379,24 €	273 389,62 €
Excédent : 41 010,38 €	

Budget primitif 2024 :

Le budget primitif est l'acte de prévision et d'autorisation budgétaire voté au printemps.

Fonctionnement :

Dépenses (dont décisions modificatives et virements de crédits)		Recettes (dont décisions modificatives et virements de crédits)	
Charges de gestion générale	182 127,47	Atténuation de charges	1 000,00
Charges de personnel, frais assimilés	215 000,00	Produits services, domaine et ventes	32 950,00
Atténuation de produits	13 000,00	Impôts et taxes	260 434,00
Autres charges de gestion courante	142 045,00	Dotations et participations	103 931,00
Charges financières	7 920,00	Autres produits de gestion courante	59 105,36
Charges exceptionnelles	5 100,00	Produits financiers	3,00
Dotation aux amortissements et provisions	4 409,53	Produits exceptionnels	100,00
Virement à la section d'investissement	56 768,39	Production immobilisée	45 108,00
		Résultat de fonctionnement reporté	123 739,03
TOTAL	626 370,39 €	TOTAL	626 370,39 €

Investissement :

Dépenses (dont restes à réaliser 2023, décisions modificatives et virements de crédits)		Recettes (dont restes à réaliser 2023, décisions modificatives et virements de crédits)	
Acquisition de matériel	18 000,00	Rénovation logements	18 350,00
Enfouissement réseaux	20 000,00	Aménagement Jardin du Clos	89 500,00
Rénovation logements	40 000,00	Enfouissement La Combe	3 960,00
Aménagement Jardin du Clos	140 000,00	Etudes Porte Eglise de Mailhat	5 720,00
Traverse 2 ^{ème} tranche	100 000,00	Travaux Porte Eglise de Mailhat	32 000,00
Optimisation éclairage public	600,00	Défibrillateurs	1 500,00
Voirie	24 690,00	Dotation FCTVA	4 945,59
Etudes Porte Eglise de Mailhat	10 000,00	Cautionnements	2 000,00
Travaux Porte Eglise de Mailhat	55 000,00	Taxe d'aménagement	500,00
Défibrillateurs	6 000,00	Amortissement des immobilisations	2 779,00
Engazonnement cour école	2 310,00	Immobilisations corporelles	100,00
Emprunts et cautionnements	44 000,00	Emprunts	98 678,50
Autres immobilisations financières	7 603,00	Virement de la section de fonctionnement	56 768,39
Immobilisations corporelles	45 108,00	Solde d'exécution section investissement	196 509,52
TOTAL	513 311,00 €	TOTAL	513 311,00 €

Taux d'imposition des trois taxes 2024	Communal : Lamontgie
Taxe d'habitation	9,22 %
Foncier bâti *	40,24%
Foncier non bâti	75,19%

* Depuis 2021, le taux de la part communale inclut celui l'ancienne part départementale du foncier bâti.

Aménagement Parc du Clos

Les travaux d'aménagement du Parc du Clos ont débuté à l'automne dernier, avec le terrassement, l'engazonnement et la plantation d'arbustes et d'arbres, par l'entreprise PALLANDRE.

L'entreprise CONSTRUCTION BOIS ALTERNATIVE a procédé à la construction d'un préau ; et une partie de la maçonnerie a été réalisée par l'entreprise ALEXANDRE PERRIER.



Le portail, préparé par LA SCIE D'ICI, a été installé par les agents communaux.



LE CLOS SE CONSTRUIT

Le projet d'aménagement de la parcelle rue du Clos se construit. Les élus et l'équipe de conception vous convient à trois jours de chantier de construction du mobilier de votre parc.

L'étape suivante va consister en des ateliers participatifs les 5, 6 et 9 avril 2025 (voir affiche ci-jointe).

Pour 2 h ou 3 jours, tout le monde est le bienvenu, quels que soient votre âge et vos compétences

L'inauguration aura lieu le samedi 17 mai 2025, à l'occasion du spectacle « Le Nez au Vent », par la compagnie La Bouillonnante.

Afin de faciliter l'organisation, merci de bien vouloir vous inscrire en envoyant un mail à mairie.lamontgie@wanadoo.fr en indiquant vos jours de présence, le nombre de participant.es (nombre d'adultes et nombre et âge des enfants) et si vous pouvez ou non apporter une perceuse sans fil



Rendez-vous rue du Clos les
samedi 5 avril de 9h30 à 17h30
dimanche 6 avril de 9h30 à 17h30
mercredi 9 avril de 9h30 à 17h30
Le pique-nique sera offert par la mairie



Aménagement en Traverse rue de la Combe - Seconde tranche

Le dossier d'aménagement de Traverse rue de la Combe a été validé par la Commission permanente du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, en date du 30 septembre 2024.

Il s'agit de la deuxième tranche de l'Aménagement de la rue de la Combe (Route Départementale n°214B), de l'école « Les Platanes » jusqu'à la caserne des Pompiers.

La consultation des entreprises et l'analyse des offres sont prévues au printemps 2025.

En plus de la voirie, les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales seront repris lors de ces travaux. Le réseau télécoms sera enfoui.

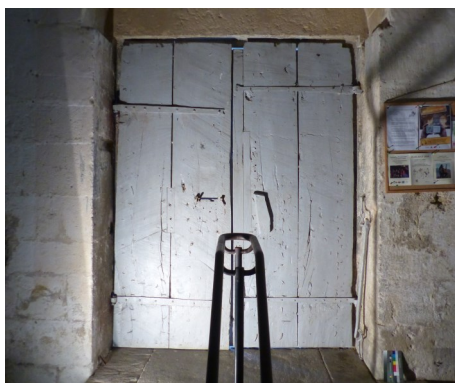
Vantaux de la porte de l'Église de Mailhat

Les vantaux du portail Sud de l'Église Notre-Dame de Mailhat sont classés « Monument historique » à titre objet, depuis le 30 mars 1962.

Une étude in situ a été réalisée du 16 au 18 juillet 2024 par Maxime Kitaigorodski, conservateur-restaurateur de biens culturels, spécialisé dans les supports bois, Krystelle Besson, conservatrice-restauratrice métaux et mécanismes - Atelier Phoenix, et Didier Pousset, archéodendromètre, pour l'étude de faisabilité d'une datation des bois constitutifs des vantaux.

Le rapport d'études préalable pour la conversation-restauration des vantaux a été remis à la commune en fin d'année.

La commune reste pour l'heure dans l'attente de l'aval du Conservateur des Monuments Historiques de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), avant de lancer la phase de travaux.



Déploiement de la fibre optique

Le déploiement de la fibre sur le territoire de la commune de Lamontgie se poursuit. Le site internet <https://cartefibre.arcep.fr/> permet de suivre l'évolution des points raccordés, avec réactualisation tous les trois mois.

EVENEMENTS 2025

Spectacle Compagnie « La Bouillonnante »

Dans le cadre de la Saison Culturelle de l'Agglo Pays d'Issoire, la Compagnie « La Bouillonnante » donnera son spectacle « Le nez au vent », récit d'une aventure sur bicyclette, à Lamontgie, le samedi 17 mai 2025 à 19h00.

Le spectacle se tiendra au Parc du Clos, sauf repli sur la salle des Fêtes en cas de mauvais temps.

Spectacle : Une artiste rejoint le public à vélo. Elle fait le récit de son aventure : la joie de l'enfance à avaler de l'air en roulant, les rencontres sur la route caillouteuse, la départementale qui roule trop vite ou le hamac entre deux arbres la nuit. Elle embarque dans son voyage une autre artiste avec ses fusains. Au fil des mots, apparaissent les paysages et sensations d'un carnet de voyage grandeur nature. Et si le spectacle était en fait le chemin ? En faisant le choix de la lenteur pour se déplacer, Charlotte Tessier réinvente sa manière de créer et partager ... en pédalant. Une invitation à bifurquer, légère et profonde comme un voyage à vélo...

Conception, écriture et jeu : Charlotte Tessier

Artiste invitée, aux dessins : Chimène Voronkoff

Mise en scène et collaboration à l'écriture : Shady Nafar

Regards extérieurs : Laure Desserline, Magali Jacquot, Séverine Valomet

Costumes : Aude Desigaux

Public : dès 9 ans

Durée : 60 minutes

Tarifs :
- plein : 10 € ;
- réduit : 6 € ;
- « école de musique » : 4 €.



Tour cycliste de l'Agglo Pays d'Issoire

La première étape du Tour cycliste de l'Agglo Pays d'Issoire passera par Lamontgie le samedi 17 mai 2025 dans l'après-midi, sur la Route Départementale n°214.

Service de transport à la demande « Cherpa »

L'Agglo Pays d'Issoire a mis en place un service de transport à la demande : « Cherpa », sur huit secteurs de l'Agglomération. Le commune de Lamontgie est concernée par le service **Cherpa Rural**, dans le secteur de Brassac-Les-Mines. Sont ainsi desservis :

- Brassac-les Mines, le mercredi après-midi entre 13h30 et 17h30, et le dimanche matin de 7h30 à 13h00 ;
- Issoire (centre-ville et équipements sportifs), le samedi matin entre 7h30 et 13h00.

Infos pratiques Cherpa :

Tarif unique PASS annuel Cherpa : 18 € (gratuit pour les moins de 12 ans), inscription et paiement en ligne.

Réservation transport à la demande Cherpa Rural : par téléphone au 04 73 60 41 75 ou en ligne jusqu'à la veille du trajet à 12h00 (jusqu'au vendredi 12h00 pour un trajet le dimanche ou le lundi).

Nouveauté depuis janvier 2025 :

La **navette urbaine** (à l'intérieur d'Issoire) est accessible aux non-abonnés par l'achat d'un ticket unitaire à 1 € le trajet, auprès du conducteur (règlement en espèces).



Syndicat Mixte de l'Eau (SME)

La distribution de l'eau potable sur votre commune est assurée par le Syndicat Mixte de l'Eau (SME) de la Région d'Issoire et des Communes de la Banlieue Sud Clermontoise qui l'a confié, dans le cadre d'une délégation de service public, à SUEZ. Afin de moderniser ce service et faire face aux enjeux sur la ressource, le SME déploie la technologie de télérelève sur tous les compteurs de son territoire. Ce projet débute au premier semestre 2025 pour une durée de 30 mois et sera mené par SUEZ dans le cadre d'un marché public.

INSTALLATION DE VOTRE COMPTEUR COMMUNICANT :

Le déploiement des compteurs communicants nécessite une intervention des agents SUEZ ou de son prestataire sur votre compteur. Si celui-ci est trop ancien, il sera remplacé par un équipement neuf et sans surcoût pour l'usager.

Afin de vous informer de l'intervention de remplacement, un courrier sera adressé à chaque usager. Deux cas de figures peuvent se présenter :

- votre compteur est accessible : votre présence n'est pas indispensable ;
- votre compteur n'est pas accessible du domaine public : il sera nécessaire que vous preniez contact avec le service client afin de fixer un rendez-vous.

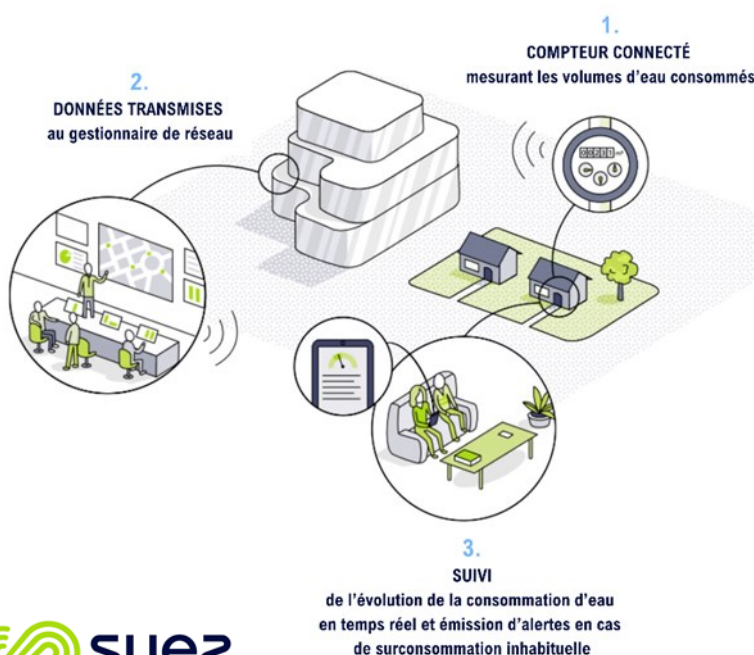
POURQUOI UN COMPTEUR COMMUNICANT ?

Une fois installé et le service activé par SUEZ, ce compteur vous permettra :

- d'être alerté par e-mail, SMS ou courrier en cas de fuite. Vous pourrez choisir le mode de communication de cette alerte ;
 - de suivre votre consommation d'eau jour après jour sur internet pour faire des économies avec l'aide d'une application d'accompagnement dédiée ;
 - d'être facturé en fonction de vos consommations réelles et non estimées ;
- de ne plus être dérangé par la relève des compteurs.

LA TÉLÉRELÈVE, COMMENT ÇA MARCHE ?

Le compteur communicant fonctionne grâce à un émetteur radio de faible puissance. L'émetteur placé sur le compteur communique l'index de consommation à un récepteur par voie hertzienne. Ce récepteur transmet ensuite l'index du compteur au gestionnaire du réseau d'eau en passant par le réseau de téléphonie, en toute sécurité.



SICTOM

Depuis quelques mois, des colonnes de collecte des déchets ont été installées sur la commune.

Pour assurer un bon fonctionnement des bacs, les habitants sont invités à respecter les consignes suivantes :

Bacs recyclables

- les déchets papier et emballages ne doivent pas être mis en sac poubelle, mais **jetés en vrac** dans la colonne ;
- de plus, il convient de plier les cartons et de les introduire dans les colonnes.



100 % des papiers et emballages en vrac dans ce bac.

Tous les emballages en métal

BOUCHONS, CAPSULES, COUVERCLES, BLISTERS MÉDICAMENTEUX...

BOÎTES, CONSERVES, AÉROSOLS, CANETTES, TUBES...

Tous les emballages en plastique

POTS, BOÎTES, BARQUETTES...

SACS ET FILMS PLASTIQUES

FLACONS, BIDONS, BOUTEILLES, TUBES

Tous les emballages en carton

BIÈRES, CARTONNETTES

BOÎTES

Les papiers et cartons

JOURNAUX, PUBLICITÉS, MAGAZINES, LIVRES, CATALOGUES, CAHIERS, ENVELOPPES, SACS...

PAS DE VERRE DANS CE BAC !

Astuces et conseils sur consignesdetri.fr

Bacs ordures ménagères

- les déchets ménagers sont à jeter une fois conditionnés dans un sac poubelle.



Déchets non recyclables

en sac

dans cette colonne.

Pas de **VERRE** ni de **DÉCHETS VERTS**

Pensez à **COMPOSTER** les **DÉCHETS FERMENTESCIbles** !

Pour plus d'informations : <http://www.sictom-issire-brioude.com> ou 04.71.50.32.92

Composteurs et bacs à verres



La commune de Lamontgie est dotée de neuf composteurs partagés, permettant la valorisation des déchets alimentaires et petits déchets de jardin ; ainsi que trois bacs à verres.



Terrain communal dépôt déchets végétaux

Les habitants peuvent déposer certains déchets végétaux (tonte, branchages à broyer, petits branchages pour compost) sur un terrain communal. Pour y accéder, il convient de prendre attache avec la mairie, qui vous donnera le code provisoire du cadenas.

En revanche, le dépôt de ronces, buissons noirs, bois trop sec, poteaux de clôture en bois, est interdit dans cet espace. Il convient de les jeter en déchèterie.

Le terrain est situé à proximité de la Croix du Plantier.

Sur cette plateforme, il est également possible de retirer du broyat, pouvant servir de compost.

Benne à encombrants

Une benne à encombrants sera mise à disposition des habitants de la commune, du jeudi 20 mars au mardi 25 mars 2025, au stade.

Déchèterie

Pour les autres déchets, il convient de les déposer en déchèterie, à Brassac-les-Mines ou à Issoire.

Les pneus sont, quant à eux, récupérés par les garagistes.



Règlementation des boisements

Le Département du Puy-de-Dôme a engagé l'élaboration de la Règlementation des Boisements sur les communes de Bansat, Egliseneuve-Des-Liards, Lamontgie, Le Vernet-Chaméane, Saint-Etienne-Sur-Usson, Saint-Genès-La-Tourette, Saint-Jean-en-Val, Saint-Quentin-Sur-Sauxillanges, Saint-Rémy-de-Chagnat, Sauxillanges et Sugères.

Il a missionné le bureau d'études Réalités pour établir un diagnostic, animer les réunions et produire les documents nécessaires.

Les objectifs de la réglementation des boisements sont les suivants : le maintien des terres pour l'agriculture ; la préservation des paysages ; la protection des milieux naturels ; la protection de la ressource en eau ; la prévention des risques naturels.

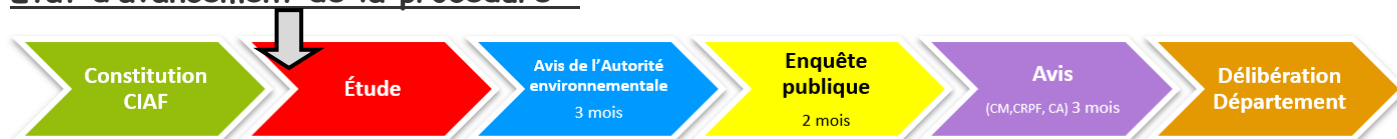
Qu'est-ce que la réglementation des boisements ?

Il s'agit de définir des règles de plantation, de replantation ou de semis d'essences forestières sur le territoire d'une commune ou d'un territoire intercommunal en dehors des parcelles bâties. Trois types de périmètres (et leurs sous-périmètres) de réglementation sont délimités : un périmètre à boisement interdit, un périmètre à boisement réglementé et un périmètre à boisement libre. Les cultures des sapins de Noël, les plantations d'arbres fruitiers ne sont pas concernées, de même les parcs et jardins attenants à une habitation échappent à cette réglementation.

Comment est établie la réglementation des boisements (ou sa révision) ?

La réglementation des boisements est mise en place par le Conseil Départemental sur proposition de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier (CIAF) ; suite à l'organisation de réunions en groupes de travail dans les différentes communes, avec l'appui technique du bureau d'études Réalités et des services du Département.

Etat d'avancement de la procédure :



La réunion de lancement s'est tenue le jeudi 28 novembre 2024 au Vernet-Chaméane.

Le bureau d'études Réalités, missionné par le Département, va débuter ses investigations de terrain, qui se poursuivront jusqu'au printemps 2025. Des réunions vont être organisées en parallèle. Les personnes qui souhaiteraient participer sont invitées à se faire connaître en Mairie (nom, prénom, adresse postale et adresse mail).



Les étapes de validation dureront ensuite un an et demi environ, comprenant une phase d'enquête publique, lors de laquelle vous serez invités à venir consulter les documents provisoires.

Assainissement - Station d'épuration de Lamontgie

La station d'épuration de Lamontgie est ancienne. Une étude a été réalisée par les services de l'Agglo Pays d'Issoire, compétente en la matière. La solution envisagée suite au rapport d'étude serait la construction d'une nouvelle station sur le site de la station actuelle. A ce stade, la commune ne dispose pas d'information quant à l'échéance possible des travaux.

Frelon asiatique

Toute personne suspectant la présence d'un individu ou d'un nid de frelons asiatiques est invitée à en faire le signalement sur la plateforme de signalement en ligne : *frelonsasiatiques.fr*.

Plantes invasives - Ambroisie & Herbe de la Pampa

L'AMBROISIE, UNE PLANTE DANGEREUSE POUR LA SANTÉ : CHACUN PEUT AGIR !

L'ambroisie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu de santé publique qui requiert l'implication de tous.

Que faire si j'en vois ?

- Sur ma propriété : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété, s'il y en a beaucoup : **je signale la zone infestée** grâce à **SIGNALEMENT-AMBROISIE** :

 www.signalement-ambroisie.fr


 L'application mobile Signalement-ambroisie

 email : contact@signalement-ambroisie.fr


 téléphone : 0 972 376 888

COMMENT RECONNAITRE LA PLANTE D'AMBROISIE ?

- Feuilles du même vert clair sur les deux faces
- Pas d'odeur quand on les frotte dans la main

Une question sur l'ambroisie ? Contactez SIGNALEMENT-AMBROISIE ou visitez le site www.ambroisie.info




3 SEMAINES POUR AGIR

ALERTE
Espèce exotique envahissante
INTERDICTION du 2 mars 2023

Les inflorescences d'herbe de la pampa sont là




- 1** Couper les inflorescences pour stopper la pollinisation et la maturation des graines
- 2** Mettre les plumeaux coupés dans les sacs plastiques bien fermés
- 3** Contacter votre déchetterie locale pour connaître les modalités de gestion de cette invasive




Plus d'infos









Ambroisie



Herbe de la Pampa



Dératisation

Plusieurs campagnes de dératisation ont eu lieu en 2024, dans les rues de la commune.

SIVOM DE LA VALLEE DES PARCELLES



École des Pradeaux (maternelle)



École de Lamontgie (primaire)

Le **SIVOM** de la Vallée des Parcelles assure la gestion du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) composé des communes de Bansat, Lamontgie, Les Pradeaux et Saint-Martin-des-Plains.

Ce syndicat créé en 1996 prend en charge tous les frais liés à la scolarité des enfants, du personnel (actuellement six agents et une secrétaire) et du fonctionnement des écoles. Les bâtiments sont à la charge des communes de Lamontgie et des Pradeaux. Une participation de 121,00€/habitant a été versée en 2024 au SIVOM par chaque commune. Le SIVOM a octroyé une subvention de 600€ à l'école de Lamontgie et de 400€ à l'école des Pradeaux pour mener à bien des projets et une participation de 300€ par école pour financer une partie du transport des sorties scolaires.

La fibre a été installée à l'école des Pradeaux. Pour le moment l'école de Lamontgie n'est pas encore éligible.

Le conseil syndical du SIVOM est composé de trois délégués par commune. Un nouveau bureau a été élu le 7 octobre 2024. La Présidente est Madame Claudine BRUN, 1^{ère} Adjointe à la mairie des Pradeaux ; les Vice-Présidents sont Madame Nadine HERBST, maire de LAMONTGIE, Madame Annie MALORON, maire de BANSAT, Monsieur François CREGUT, maire de SAINT-MARTIN-DES-PLAINS.

Le secrétariat est assuré par Véronique VIGNAL à la mairie de Bansat, permanence le mardi de 16h00 à 17h30 ou sur rendez-vous au 04 73 71 00 34 ou par mail : mairie@bansat.fr

Chacune des écoles est dotée d'une **cantine** gérée par le SIVOM, qui a comme prestataire pour la confection des repas l'Auberge du Tilleul à Saint-Martin-des-Plains. Environ 85 enfants par jour fréquentent la cantine (30 aux Pradeaux et 55 à Lamontgie). Les inscriptions se font à l'année ou à la période et également le vendredi de la semaine qui précède le jour du premier repas. Tarif repas : 4,50 €



Une **garderie** est organisée pour accueillir les enfants dès 7h30 et l'après-midi jusqu'à 18h30. Il y a une garderie dans chaque école. Depuis le 1er janvier 2019 la garderie est passée sous la compétence de l'Agglo Pays d'Issoire. Le tarif est en fonction du coefficient familial. L'inscription se fait sur le portail famille <https://enfancejeunesse.capissoire.fr/> Pour tous renseignements, contacter Mme Fabienne FROMAGE, responsable de secteur. Tél. : 06 14 93 33 25 ou 04 46 37 10 60.



L'inscription au **transport scolaire** du RPI se fait en fin d'année scolaire pour l'année suivante et directement auprès de la Région Auvergne - Rhône-Alpes,

<https://www.auvergnerhonealpes.fr>, qui assure la gestion des inscriptions et de la facturation aux familles. Le prix du transport, à la charge des familles, est fixé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Il est variable selon le quotient familial.



Effectifs scolaires 2024/2025 :

L'école des Pradeaux accueille 36 élèves. La directrice est Mme Sophie VUGLIANO.
L'école de Lamontgie accueille 71 élèves. La nouvelle directrice est Mme Pauline CASTAGNON.

Fonctionnement des inscriptions aux écoles

L'école des Pradeaux accueille les élèves de maternelle (jusqu'à la grande section), et l'école de Lamontgie les élèves de primaire (du CP au CM2).

Ainsi, les inscriptions administratives à l'école maternelle sont à réaliser auprès de la mairie des Pradeaux (tél. 04.73.71.00.44, adresse mail : lespradeaux@wanadoo.fr).

Les inscriptions administratives à l'école primaire sont à réaliser auprès de la mairie de Lamontgie.

Il n'est pas nécessaire de procéder à une nouvelle inscription administrative lors du passage de l'école des Pradeaux à celle de Lamontgie. Seules les inscriptions administratives directes, en provenance d'une autre école, à l'école primaire sont à réaliser auprès de la commune de Lamontgie.

La liste des documents à fournir à la mairie, ainsi que le formulaire de renseignements à compléter, sont à retrouver sur le site internet de la commune de Lamontgie (www.lamontgie.fr), ou à solliciter auprès du secrétariat de mairie.

Suite à l'inscription administrative réalisée par la mairie, la direction de l'école procèdera automatiquement à l'inscription pédagogique. Si une visite de l'école est souhaitée, elle peut être réalisée en contactant la direction de l'école (adresse mail : ecole.lamontgie.63@ac-clermont.fr).

École primaire de Lamontgie

Année scolaire 2023/2024

L'école a pu bénéficier de nombreuses animations proposées par API (Agglo Pays d'Issoire) :

- sensibilisation au patrimoine avec la visite des grottes troglodytes de Perrier ;
- animation au bord de la rivière avec Equit Na pour les classes de Ce1/Ce2 et CP/CM ;
- les « p'tits green » à Issoire ;
- intervention de la ressourcerie sur le compostage, le tri textile, le gaspillage alimentaire.



Jour de neige à Lamontgie (11 janvier 2024)



Journée découverte des tourbières de Gayme à Picherande (1er juillet 2024)

Année scolaire 2024/2025

L'école accueille, 72 élèves répartis sur trois classes.

Pour cette année scolaire, Madame Castagnon est la nouvelle directrice et a en charge le CM/CM2, Madame Magnet les CP et Madame Lozé les CE1/CE2.

Cette année, les CP vont travailler sur le thème des « Super Héros ».

Les CE participeront à un « défi lecture » avec les classes d'Ardes sur Couze et du Breuil sur le thème de la mer et du Vendée Globe.

Toujours des ateliers cuisine sur le thème de la cuisine du monde.



Visite de l'exposition Éric Battut à La Licorne, Saint-Germain-

Dans le cadre de la semaine du livre jeunesse, les élèves ont pu rencontrer Eric Battut, un auteur-illustrateur, le jeudi 14 novembre. Ils ont aussi participer à des ateliers peinture sur le thème des impressionnistes. Leurs œuvres étaient exposées à la Licorne à Saint-Germain-Lembron.

Les CM travaillent sur un projet de découverte des différentes cultures du monde, en géographie, arts et littérature.



Découverte du théorbe en classe (septembre 2024)

Ecole maternelle Les Pradeaux

A la fin de l'année scolaire 2023/2024 :

L'école a obtenu le label E3D (écoles en démarche de développement rural) niveau 2 ;

Rencontre avec une classe de Pardines dans le cadre de « la peluche voyageuse » ;

Visite de la commune de Pardines et de son patrimoine, animation musicale , jeux, lecture ;

Visionnage de 3 courts-métrages à Sauxillanges dans le cadre du projet ;

« Maternelle au cinéma » les thèmes, abordés avant chaque séance et discutés après étant : la curiosité, la témérité, l'entraide ;

Le 13 juin, défi-lecture au château de Villeneuve-Lembron avec cinq autres classes sur le thème des jeux olympiques. Au programme de la journée : activités autour des livres et activités sportives.

La fête de l'école a eu lieu le 14 juin, dans la cour de l'école maternelle en présence des parents : danses sur le thème des animaux pour les petits et des jeux olympiques pour les plus grand. Puis chants. Le spectacle s'est terminé par un goûter.

A la rentrée 2024/2025 :

L'école maternelle comptait 36 élèves répartis sur deux classes : celle de Madame Vugliano, directrice, 19 élèves (3TPS, 8 PS, 8 MS) et celle de Madame Duc 17 élèves (5 PS et 12 GS).

En septembre, les élèves ont participé à la semaine du goût autour des fruits d'automne. Cette année, les deux classes participent à un « défi lecture » sur le thème de « l'eau » avec les écoles d'Ardes-sur-Couze et d'Aulhat-Flat, Brenat ; une rencontre est prévue au château de Villeneuve-Lembron le 12 juin 2025.

Les classes sont aussi inscrites au dispositif « Maternelle au cinéma » qui constituera à découvrir des courts-métrages destinés aux jeunes enfants.

Les deux classes continuent à faire classe dehors . Ce jour-là, les élèves font motricité dans le jardin pédagogique, écoutent, observent et participent à des activités sur la nature environnante. Ils jardinent.

Le spectacle de fin d'année aura lieu le 27 juin.

Collège Jules Ferry de Brassac-les-Mines

L'année scolaire 2023-2024 a été particulièrement riche en événements et initiatives au collège Jules Ferry, témoignant de son dynamisme et de son engagement pour la réussite et l'épanouissement des élèves.

Des activités culturelles variées

Le volet culturel a pris une place centrale avec des spectacles de théâtre destinés à tous les niveaux, comme la mise en scène de « *Extraire* » à la Lampisterie ou encore « *Inconnu à cette adresse* ». Les élèves ont également pu profiter du festival de courts-métrages « *One Country, One Film* » et du spectacle « *La Méthode Urbain* » proposé par l'Agglo Pays d'Issoire.

Des sorties éducatives et nature enrichissantes

Les sorties ont permis de connecter les élèves à leur environnement et aux sciences. Parmi elles, la découverte des tourbières, une matinée d'activités avec l'association Biodiv'Educ, une randonnée pédagogique au Pariou, une journée à Vulcania, une visite du Campus des Cézeaux pour la Fête de la Science, et l'exploration du parc éolien d'Ally.



Des séjours et voyages marquants



Le traditionnel séjour d'intégration des 6^{ème} au Lioran s'est déroulé dans une ambiance conviviale, renforçant les liens au sein des classes. Les élèves de 3^{ème} ont quant à eux participé à un voyage linguistique d'une semaine à Valence, en Espagne, leur offrant une immersion culturelle et linguistique unique.



Des projets innovants

L'année a également vu naître des projets ambitieux. Parmi eux, la création de *Radio Ferry*, la web radio du collège, disponible en podcast sur l'ENT, et la participation des élèves de 4^{ème} à une *Masterclasse Industrie*. Cette immersion de trois jours dans l'entreprise Valeo de Sainte-Florine a abouti à une restitution remarquable, récompensée par le deuxième prix et une dotation de 500 euros lors des Trophées Masterclasses de l'UIMM (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie).

Une année tournée vers l'avenir

L'élan se poursuit en 2025 avec de nouveaux projets. Au programme : un séjour au Lioran prévu fin janvier, un voyage en Angleterre en juin et un partenariat inédit avec l'antenne du Secours Populaire de Brassac-les-Mines pour des actions solidaires mobilisant élèves et familles.

Rendez-vous pour découvrir le collège !

Les familles sont chaleureusement invitées à découvrir le collège lors des portes ouvertes qui se tiendront le **samedi 15 mars 2025**. Par ailleurs, Mme Kurer, principale de l'établissement, est venue à la rencontre des futurs élèves de 6^{ème} à l'école de Lamontgie le mercredi 30 janvier.

Sapeurs Pompiers de Lamontgie

L'année 2024 a été fructueuse pour les sapeurs-pompiers de Lamontgie, tant du point de vue des festivités de l'Amicale qu'au niveau des activités opérationnelles.

L'Amicale a organisé un bel événement pour les 150 ans d'existence du centre. Cette belle fête a réuni beaucoup de personnes, et a permis de se plonger dans l'histoire de notre centre, avec l'exposition de véhicules et matériels anciens, ainsi que de nombreuses photos, tenues et documents.



La journée s'est terminée par un repas, un feu d'artifice et un bon moment de convivialité. Cette journée restera un bon souvenir.

Le concours de pétanque du 27 juillet a connu, comme à son habitude, une belle affluence avec à la clé une ambiance toujours aussi sympathique.

Du côté opérationnel, les sapeurs-pompiers de Lamontgie ont assuré plus de 110 interventions en 2024. Sur leur secteur, mais aussi dans tout le département avec par exemple deux jours de travail sur le secteur de Tauves, qui avait été lourdement frappé par les orages de grêle. Des agents sont partis dans le sud de la France pour les renforts feux de forêt et un de nos camarades est parti à Mayotte, suite à la tempête qui a frappé le territoire.

Comme chaque année, nous souhaitons vivement l'arrivée de nouvelles recrues afin de pouvoir continuer à assurer le meilleur soutien possible aux habitants des communes couvertes par la caserne de Lamontgie.

Être sapeur-pompier est un bel engagement ! Vous donnerez le temps que vous pourrez et tout cela sans vous priver de vos loisirs et de vos familles. Les sapeurs-pompiers actuellement en activité ont tous des hobbies et des passions en dehors de leur engagement. Alors nous espérons que vous allez rejoindre notre équipe !!!!!

Merci à la municipalité, ainsi qu'à tous les Lamontgeoises et Lamontgeois qui nous soutiennent tout au long de l'année.

Comité des Fêtes de Lamontgie

Commençons par les *remerciements* que nous vous adressons sincèrement !

Merci de votre présence, de votre participation, de votre soutien et de vos encouragements !

L'année passée, nous avons organisé un Loto le 11 février 2024, deux vide-greniers le 19 mai 2024 et le 14 septembre 2024, Halloween, les 26 et 31 octobre 2024 et le Marché de Noël le 14 décembre 2024.

Cette année 2024 aura été à nouveau, pour tous les membres du comité, synonyme d'investissement personnel, collectif, la joie de partager et de *permettre à la population de notre commune de vivre des instants de bien-être, de retrouvailles, de détente, de fête !*

Pour 2025, nous avons déjà planifié notre Assemblée Générale le vendredi 17 janvier 2025 avec partage de la galette des rois, un après-midi carnaval suivi d'une soirée à thème le samedi 15 mars 2025, les vide-greniers le dimanche 8 juin 2025 et le dimanche 14 septembre 2025, atelier et collecte halloween et préparatifs des fêtes de fin d'année.

La session sport, jeux d'opposition / cardio boxing / boxe thaï a ouvert des créneaux d'entraînement pour les enfants le mardi de 17h30 à 19h. Les cours adultes sont maintenus les mardi et jeudi de 19h à 21h. 35 licenciés pour la saison 2024-2025, fédération « sport pour tous ». Le coach sportif, Ahmed MOUAT, souhaite organiser au printemps une journée découverte « inter club », les démarches sont en cours.

Tous les membres du comité des fêtes de Lamontgie vous souhaitent une belle et heureuse année 2025 !

Santé ! Bien-être ! Sérénité !

Au plaisir de vous retrouver très vite !

Les membres du comité des fêtes

Contact : comitedesfeteslamontgie@outlook.fr



D'âges en âges

Bansat - Lamontgie - Saint-Martin-des-Plains

L'association, qui a fêté ses trois ans d'existence en septembre 2024, compte à ce jour environ 200 membres et propose une vingtaine d'activités hebdomadaires gratuites ou payantes.



Gymnastique sur quatre créneaux, VAE, vélo de route, VTT, marche nordique, marche douce, danses en ligne, country, zumba, yoga, informatique, théâtre, généalogie, jeux de société, couture et loisirs créatifs, tricot et crochet, chant, lecture.



De nouvelles activités ont vu le jour en 2024 : cartonnage, photo et scrapbooking. L'atelier chant s'est transformé en chorale « Mailhat Gospel Groove ». Des ateliers ponctuels de peinture et mosaïque ont aussi été proposés au cours de l'année.



Enfin, la bibliothèque en libre-service est ouverte à tous, les mercredis de 14h00 à 16h30 à la salle des associations de Lamontgie.

La plupart de ces activités est animée par des bénévoles passionnés et heureux de partager leurs savoirs.

Afin de créer des liens intergénérationnels, des jeux de société ont eu lieu pendant les vacances de février et nous avons été invités à participer aux ateliers cuisine de la classe de CE1-CE2 de l'école de Lamontgie.

En partenariat avec le CLIC d'Issoire Val d'Allier, des ateliers « Mémoire » et « Gestes qui Sauvent » ont été mis en place.

En 2024, l'association a participé à l'animation des villages en proposant : les puces des couturières et un théâtre d'impro à Lamontgie, un concert de Noël à Saint-Martin-des-Plains, un voyage à Padirac/Rocamadour, une aventure Vélo au Mont Ventoux.

Le début d'année 2025 s'annonce riche en événements avec la présentation de la nouvelle pièce de notre atelier théâtre le dimanche 16 février, un stage vélo en Espagne en mars, un concert de la chorale le vendredi 20 juin, une semaine en Savoie à Valloire en juillet qui regroupe les activités vélo, marche nordique et marche douce, une marche le 31 août, les puces des couturières en octobre.

L'association, c'est aussi des moments de convivialité autour d'un bon repas, de sorties et soirées festives.



Nous souhaitons que l'association continue de se développer pour favoriser le vivre ensemble et la créativité de chacun.



La Présidente, Anne-Marie BAYOL, et les membres bureau

Tél. : 06 23 91 25 55 - Mail : dagesenages@gmail.com

Association "Les Enfants Rois de la Vallée"

L'Association des Parents d'Élèves (APE) accompagne et soutient les écoles du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) Lamontgie, Les Pradeaux, Bansat et Saint-Martin-des-Plains en apportant un appui financier pour diverses activités scolaires.



Retour sur l'année 2023-2024

Grâce à vos contributions et à l'implication de l'APE, plusieurs projets ont pu voir le jour :

À l'école des Pradeaux : transport cinéma, spectacle Compagnie des 3 chardons, transport Pardines, transport Villeneuve-Lembron, transport à Ardes-Sur-Couze ;

À l'école de Lamontgie : transport Perrier, sortie Vulcania et Lemptégy et transport, Equinat Balade sensorielle, animation Tourbière, transport Perrier et Picherande.

L'association a également participé à l'achat de jeux et matériels, aux goûters de Noël et aux cadeaux des CM2.

Bureau 2024 - 2025

Le nouveau bureau est composé de :

- **Présidente** : Mme Gwenaëlle Perron-Rafat ;
- **Vice-Présidente** : Mme Jennifer Paris ;
- **Trésorière** : Mme Noémie Verny ;
- **Secrétaire** : Mme Magali Bernardo.

Pour cette année, l'APE a décidé d'augmenter la dotation par élève, passant de 35 € à 45 €, soit un total de **4 905 €**. Le budget alloué aux cadeaux de Noël reste fixé à 150 € par classe, pour un total de **750 €**. Les goûters de Noël et les cadeaux pour les élèves de CM2 passant en 6e sont également maintenus. Une donation exceptionnelle a été proposée aux écoles pour participer à un projet, une sortie ou tout autre achat nécessaire à leur fonctionnement. Cette initiative a été rendue possible notamment grâce aux recettes générées lors de l'événement **API Rando**.

Les événements du début d'année

L'APE a été très active en ce début d'année avec trois événements majeurs :

L'API Rando du 27 octobre 2024 : près de 987 participants ont pris part à cette randonnée conviviale. Un immense merci à la mairie de Les Pradeaux pour son soutien et à tous les bénévoles qui se sont mobilisés tout au long du week-end.

VIE DES ASSOCIATIONS

La **soirée Théâtre** du 23 Novembre 2024 : La pièce *La Souricière* d'Agatha Christie, interprétée par la troupe Théâtre de la Goutte d'Eau, a rassemblé un public conquis pour l'une de ses dernières représentations. Merci à la mairie de Lamontgie pour la mise à disposition de la salle.

Notre traditionnel marché de Noël du 1er décembre : Comme chaque année, ce rendez-vous incontournable a attiré de nombreux visiteurs venus s'immerger dans la magie de Noël.



Nous adressons un grand merci :

Aux mamans pour leur travail sur les créations artisanales, et leur présence le jour J ;

Aux papas pour leur aide précieuse lors de l'installation et du rangement ;

A la mairie des Pradeaux, les couturières locales, les écoles, La Ptite Fabrique de Fleurs, Mta Com et La Pitch'nette pour leur participation et leur soutien.



Nos prochains événements à ne pas manquer :

Disco Crêpes : vendredi 21 février 2025 à la salle des fêtes de Lamontgie (événement réservé aux enfants des écoles et leurs parents).

Loto : dimanche 30 mars 2025 à la salle des fêtes de Lamontgie

Kermesse : juin 2025

Merci à nos partenaires

Nous adressons nos remerciements aux communes du RPI pour leur soutien, que ce soit par le prêt de salles ou par les subventions. Ces contributions permettent à l'APE d'optimiser les bénéfices reversés aux écoles pour le plus grand bonheur des enfants.

Contact

✉ lesenfantsroisdelavallée@gmail.com

@ Suivez-nous sur Facebook pour rester informés des prochaines actualités et événements.

Au nom de l'APE "Les Enfants Rois de la Vallée", un immense **MERCI** pour votre mobilisation. Sans votre engagement, ces événements et projets ne pourraient voir le jour.

Les Membres du Bureau

Association des Amis de l'église de Mailhat

Durant cette année 2024, l'association des Amis de l'église de Mailhat a organisé plusieurs animations :

22 juillet : concert de jazz par
L'Unity Trio (trompette, piano
et contrebasse)



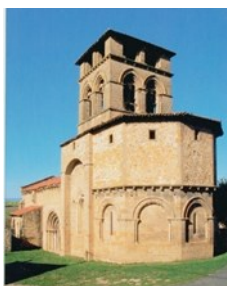
15 août : vente de brioches et apéritif offert à
l'issue de la procession et de la messe
patronale de l'Assomption

29 août : concert de chants corses interprétés
par Xinarca et les participantes au stage de
chants polyphoniques



07 septembre : concert gospel par les
Amazing Singers

29 septembre : concert choral féminin par les
Luettes (jazz et variétés)



21 septembre : visites guidées de l'église
romane lors des journées du Patrimoine
Visites guidées gratuites les 20 et 27 juillet et
les 10 et 24 août

Cette année encore l'association a participé au marché de Noël par le prêt de matériel et la confection du vin chaud. Elle a également aidé la municipalité à l'occasion du festival Voix & Patrimoines qui a eu lieu à Mailhat les 12 et 13 juillet.

Durant tout l'été et l'automne, exposition sur 10 panneaux des actions (animations, restaurations, chemins, etc) menées par l'association depuis sa création en 1991.

Les membres du conseil d'administration se joignent à moi pour vous souhaiter une belle année 2025.

La présidente, Isabelle GROSJEAN

Société de Chasse des Deux Clochers

Cette saison qui s'achève nous a permis d'accueillir un jeune chasseur parmi nous, et un autre cette année encore. C'est une excellente nouvelle quand on sait que la population de chasseurs en France est vieillissante depuis des années, et que les jeunes ne sont plus attirés comme avant, où ils suivaient leurs aînés. Nous proposons à ceux qui le désirent, de nous accompagner une demi-journée afin de se faire une opinion sur notre passion. N'hésitez pas à me contacter si vous êtes intéressés.

La très bonne relation que nous entretenons avec les agriculteurs exerçant sur le territoire de la commune, et l'échange des informations qui en résulte, nous permet d'être très réactifs lors des dégâts infligés aux cultures. Au printemps, pour la protection des semis de tournesols et de maïs envers les corbeaux et les pigeons ; plus tard, la surveillance de la fréquentation des sangliers et l'organisation de battues pour les déloger. Il y en eut plusieurs cette saison et, de ce fait, aucun dégât n'a été déclaré cette année.

Pour que toutes ces actions puissent aboutir, il faut évidemment des participants, et je profite de cet éditorial pour remercier tous nos chasseurs qui donnent de leur temps pour que ces actions puissent aboutir. Passer des heures d'attente parfois, par tous les temps, pour un résultat totalement aléatoire, il faut le faire. Merci également aux conducteurs de chiens auxquels il faut une sacrée condition physique pour suivre la chasse, sans compter les kilomètres en voiture, à leurs frais, pour récupérer les chiens lorsqu'ils sont sortis du territoire. Ils sont également sous la menace que leurs chiens soient blessés, ou pire, avec tous les frais vétérinaire incombant. Le cas s'est produit chez nous, cette saison, avec un chien gravement blessé. La solidarité de tous les chasseurs a joué spontanément pour que les frais soient partagés. Merci à tous pour votre participation.

Je ne peux que me réjouir de l'ambiance et de la convivialité qui règnent au sein de notre association, et j'espère que nous pourrons continuer longtemps encore à pratiquer dans le respect des autres, du gibier et de la sécurité.

Bernard LEJEUNE, Président de la Société de chasse des deux clochers

Association Rencontres et Traditions à Mailhat

En 2024, l'association a organisé le jour de Pâques une « Chasse aux œufs » pour les enfants de la commune. Dès 11h, une vingtaine d'enfants sont partis, panier en mains, dans tout le village de Mailhat, à la recherche des œufs cachés par les plus grands. A l'issue de cette chasse, un pot de l'amitié a été offert aux participants et à leurs parents.

Le traditionnel « vide-greniers Brocante » a bien eu lieu le dimanche 22 septembre, mais hélas, à cause de la pluie, s'est terminé à midi.

Pour 2025, l'association organisera : une chasse aux œufs pour les enfants de la commune, le dimanche 20 avril ; et un vide-greniers, le dimanche 21 septembre.

Le président, René Couavoux (06 15 49 34 57)



Horaires mairie :

Lundi et mercredi : 8h00 à 12h00

Mardi : 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Jeudi : 14h30 à 17h30

Téléphone : 04.73.71.00.81

Adresse mail : mairie.lamontgie@wanadoo.fr

Site internet : www.lamontgie.fr

Permanence du Maire : le mercredi matin de 10h00 à 12h00, et sur rendez-vous

Présence d'un adjoint : le lundi matin, le mercredi matin, et sur rendez-vous

Horaires de l'Agence Postale Communale :

Lundi : 8h00 à 12h30

Mercredi : 8h00 à 12h00

Jeudi : 14h30 à 17h30

Vendredi : 13h30 à 17h00

Téléphone : 04.73.55.09.68



L'Agence Postale Communale vous accueille pour :

- affranchir lettres et colis (lettres vertes, recommandées, suivies, service plus...) ;
- acheter des timbres, Prêts à poster (colissimo France, Union Européenne et Monde, lettre verte, suivie, recommandée mobile, service plus...) ;
- retirer des lettres et colis que le facteur n'a pu vous remettre ;
- faire une réexpédition ou une garde de courrier ;
- faire une procuration postale (gratuit, permet à un tiers de récupérer vos lettres et colis) ;
- déposer ou retirer de l'argent sur CCP ou Livret La Banque Postale ;
- souscrire de la téléphonie (kit SIM, forfait...) ;
- acquérir une tablette Ardoiz : un outil informatique adapté aux personnes qui ne maîtrisent pas ou peu le numérique (facilité d'utilisation, assistance, possibilité d'essai et de renvoi en cas de non-satisfaction).



LA POSTE

Location des salles communales

Salle polyvalente de Lamontgie :

Pour les habitants de la commune : 150 €

Pour les personnes extérieures à la commune : 300 €

La caution pour la location de cette salle est de 300 €, et la caution liée au ménage de 100 €.

Salle de Mailhat :

Pour les habitants de la commune : 100 €

Pour les personnes extérieures à la commune : 150 €

La caution pour la location de cette salle est de 250 €, et la caution liée au ménage de 80 €.

Salle du Foirail :

- 30 € du 1^{er} avril au 31 octobre
- 40 € du 1^{er} novembre au 31 mars
- Prêtée à titre gracieux pour les réunions d'associations

La caution pour la location de cette salle est de 250 €, et la caution liée au ménage de 80 €.

Pour toutes les salles, les clés sont remises après l'état des lieux d'entrée et rendues après l'état des lieux de sortie.

Au-delà des chèques à l'ordre du Trésor Public afférents au montant de la location et aux cautions, chaque location nécessite la signature d'un contrat de location et du règlement d'occupation des salles. Une attestation d'assurance portant spécifiquement sur le lieu et la date de la location doit également être fournie par le locataire.

Les tarifs ici détaillés sont régis par les délibérations du Conseil municipal du 23 mars 2017 et du 12 avril 2023.

Réservations et renseignements complémentaires auprès de la mairie.

URBANISME

Ci-dessous un rappel sur les autorisations d'urbanisme à solliciter selon le type de travaux envisagés :

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toitures) : **DP**

Auvent, préau

- < 5m² : **aucune formalité**
- < 20m² : **DP**
- > 20m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement d'espace en espace d'habitation

- < 5m² : **aucune formalité** si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20m² : **DP**



DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAN PIED (BETON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelque soit la surface : **aucune formalité**
- Surélévée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5m² : **aucune formalité**
- Surélévée et/ou avec fondations profondes < 20m² : **DP**
- Surélévée et/ou avec fondations profondes > 20m² : **PC**

**PANNEAUX SOLAIRES
PARABOLE
VELUX**
DP

GARAGE

- < 5m² : **aucune formalité**
- < 20m² : **DP**
- > 20m² : **PC**

VERANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5m² : **aucune formalité**
- < 20m² : **DP**
- > 20m² : **PC**

**FACADE
RAVALEMENT**
DP

CREATION FENETRE
DP

PISCINE

- < 10 m² : non couverte restant moins de 3 mois : **aucune formalité**
- < 100m² ouverte : **DP**
- < 100m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
- > 100 m² et/ou couverture > 1,80 m de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

* si ces travaux modifient les structures porteuses du bâti, un PC est nécessaire. Si ils s'accompagnent d'aménagement d'espaces en espaces habitables de plus de 20 m², un PC est nécessaire

CABANE BOIS OU BETON

- < 5m² : **aucune formalité**
- < 20m² : **DP**
- > 20m² : **PC**

PORTAIL
DP

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE
DP

Les imprimés sont téléchargeables sur Service-Public.fr

URBANISME

Informations sur la « Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux » (DAACT)

La réalisation de travaux (constructions, travaux sur l'existant avec modifications de l'aspect extérieur, aménagements, ...) est soumise à l'obtention, selon le type de travaux, d'un permis de construire (PC), d'aménager (PA), ou soumis à l'obtention d'une non opposition à déclaration préalable (DP).

Une fois l'accord obtenu et les travaux réalisés, il est obligatoire de déposer une DAACT afin de déclarer l'achèvement, partiel ou total, des travaux.

La DAACT, ainsi déposée, est demandée par les notaires au moment de la vente du bien concerné par les travaux. Son absence peut engager la responsabilité du propriétaire dans certaines situations.

Le secrétariat se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, et pour vous fournir le formulaire de DAACT.

A noter : pour les permis de construire et les permis d'aménager, une Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC) doit également être déposée au commencement des travaux.

NUMEROS UTILES :

Agglo Pays d'Issoire	04 15 62 20 00
Sous-préfecture d'Issoire	04 73 89 07 76
ADMR Sauxillanges (association du service à domicile et à la personne)	04 73 96 87 96
CLIC (centre local d'information et de coordination gérontologique)	04 73 89 67 38
Mission Locale	04 73 89 05 85
Centre des Finances Publiques d'Issoire	04 73 89 76 00
Déchèterie Brassac	04 73 54 23 48
SOS Animaux, Le Broc	04 73 71 62 43 ou 06 13 28 08 95
Gendarmerie de Brassac-les-Mines	17 ou 04 73 54 08 88
SAMU	15
POMPIERS	18
URGENCES (à partir d'un portable)	112
ENFANCE MALTRAITÉE	119
FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES	39 19

Sauve qui coupe!
Ne laissez plus vos lames en peine !
Christophe Zbik - Rémoleur
Professionnels & Particuliers

Ouverture courant mai 2025 d'une boutique « Sauve qui coupe » à Mailhat

06 08 31 51 41
sauvequicoupe@gmail.com
3 rue des Varennes, Mailhat 63570 Lamontgie
www.sauvequicoupe.com

Jennifer Paris
Décoration d'Intérieur
Feng Shui et Psychologie des couleurs

06 25 02 06 26
walrisdc@gmail.com
www.walrisdecoconcept.com

LE BON SERVICE
C. Roulet
MULTI SERVICES - NEUF ET RESTAURATION
Tous travaux : petite maçonnerie, plâtre, peinture, petite électricité, carrelage, petite plomberie
11, place de Rougeat 63570 LAMONTGIE
06 69 42 09 42
cyril.roulet@orange.fr

VALETTE Philippe
Menuiserie / charpente / couverture
Circoux
63570 Lamontgie
tel/port 06 10 44 01 27
Mail valettephilippe63@gmail.com

Jennifer PARIS
Déco & Bijoux Macramé
Noeud d'Élegance
J.PARIS

06 25 02 06 26
noeudelegance@gmail.com
noeudelegance.sumupstore.com

Aleahorse Bijoux
Bijoux en fil d'aluminium et pâte polymère
Sabine Schwan
Lieu-dit Circoux 63570 Lamontgie
06-32-50-45-61
sabschwan@yahoo.fr
Retrouvez-moi sur facebook !

BATI PEPITO
PLAQUISTE PEINTRE CARRELEUR
DE ALMEIDA José
3 Chemin de la Croix de Lorette
Circoux 63570 Lamontgie
Tel : 06 66 93 20 07
circoux63570@gmail.com

CINDY RABAT
NOUVEAU A LAMONTGIE
Votre conseillère Thermomix
Si vous êtes intéressés par un atelier culinaire
Contactez moi : * 06 62 89 09 52 / * cindyrabat@hotmail.fr
N'hésitez pas à parler de moi autour de vous, famille, amis, collègues...

Chez Laurent
BURGER - CROQUE - SALADE
Pour toutes réservations, commandes ou informations
06 82 59 24 31
Retrouvez-moi aussi sur
LoloTraiteur

...ma tribu à moi...
Peinture sur porcelaine & Créations textile et laine
Sylvie Olivier
63570 Lamontgie - 07 81 08 65 00
matribuamoi@orange.fr
matribuamoi

SAS TOURNAIRE PERON
CHARPENTE COUVERTURE
ZINGUERIE
9 Rue de champagnades
63570 LAMONTGIE
Tel: 0642655882 ou 0621928408
Contact: sastournaireperon1@orange.fr

COIFFURE Michelle **MALGUY**
04 73 71 06 32
Lot. Les Blanchés
63570 LAMONTGIE
N° SIRET 377 754 817 RM 630

MAÇONNERIE, NEUF ET RENOVATION
ALEX PERRIER
06-89-44-90-21
12 chemin du plot
63570 Lamontgie
alex.perrier01@outlook.fr

DECHANCE François
CHAPELLIER
Rue de Bansat
63570 LAMONTGIE
Tél. : 04 73 71 06 26
Port. : 06 68 04 85 92

ULTIMA PIZZA
07-49-63-49-24
Ultima_Pizza
www.ultimapizza.fr

Aurore à votre service
au 06 73 93 07 77
Un p'tit coup de fil ...et adieu le repassage !

Coiffure Agnès
Coiffure mixte à domicile
Coupe, couleur, mèches, permanente
Agnès RIGOLET
06 60 06 09 83
6 Place du Réveillon
63570 LAMONTGIE

L'ÉCOPÂTURAGE POUR ENTRETIEN VOS TERRES !
ASSOCIATION ÉCOPÂTURES
POURQUOI VOUS ALLEZ ADORER LOUER NOS BRÈBIS ?
• Pas de bruit, pas de pollution
• Fertilise naturellement vos sols
• Donne une dimension écologique à vos activités
CONTACT
ecopature63@sfr.fr
06 71 39 85 37
Rejoignez-nous sur facebook @ecopature63

Ingrid LAQUIT - Élevage de chevaux et autres équidés, rue de la Combe 63570 LAMONTGIE
Professionnels résidant sur LAMONTGIE, dont le siège social de leur entreprise est extérieur :

Institut by VP, 28 rue du Ponteil 63500 ISSOIRE, Tel 04.73.89.50.74

La petite Fabrique, 36 bd Albert Buisson 63500 ISSOIRE, Tel 09.83.39.78.57

Atelier Auvergnat, biscuiterie Saint Rémy de Chagnat, Tel 04 73 55 93 46

Mtacom, 18 rue Valette 63120 COURPIERE, Tel 06 45 16 53 99

Pour l'élaboration de cette page, nous avons essayé de contacter tous les artisans de la commune dont nous avons connaissance. Nous ne pouvons malheureusement pas garantir l'exhaustivité de ce répertoire.